

ESAC

LE GUIDE DE

L'ÉTUDIANT.E

**INSCRIPTION, MOBILITÉ, LOGEMENT, VIE ÉTUDIANTE...
TOUT POUR VIVRE PLEINEMENT TON ANNÉE À
BRUXELLES!**

VERSION 2025-2026

école supérieure
des arts du cirque

esac

ESAC

LE GUIDE DE L'ÉTUDIANT.E

école supérieure
des arts du cirque

esac

Editeur responsable: Reynaldo Ramperssad
Conception et mise en page: ESAC Communication
Tous Droits Réservés. (c)
Version 2025-2026.

BIENVENUE

à l'ESAC !

Cher.ère étudiant.e,

Nous te souhaitons la bienvenue à l'Esac !

Ce guide a été conçu pour t'aider à comprendre l'esprit et le fonctionnement de l'école, ses services, le soutien et les aides dont tu pourras disposer, tes obligations et les modalités d'organisation des études. Il te permettra aussi de faciliter ta vie à Bruxelles.

Nous t'encourageons à le lire attentivement et à t'y référer chaque fois que ce sera nécessaire.

Très belle année académique à toi,



Reynaldo Rampersad, Direction

SE REPÉRER

Le campus du CERIA

👉 Apprends à te repérer dans ce grand campus riche d'histoire et de diversité

📍 **Adresse officielle du campus**

**CERIA — Centre d'Enseignement et de Recherches des
Industries Alimentaires et Chimiques**
Avenue Émile Gryzon 1
1070 Bruxelles (Anderlecht)



Outre l'ESAC, le CERIA accueille plusieurs instituts d'enseignement secondaire, supérieur, universitaire et de promotion sociale : on y croise donc des étudiant·e·s de tous âges et de tous horizons.

SE REPÉRER

Mobilité et accessibilité

👉 Choisis le mode de transport qui te simplifiera la vie.



- 🚇 Métro : station CERIA (ligne 5 — direction Erasmus) à l'entrée principale du campus.
 - 🚌 Bus : plusieurs lignes de la STIB (75, 98) et de De Lijn desservent le site.
 - 🚲 Vélos : station Villo' et arceaux pour vélos à proximité.
 - 🚗 Voiture : parking visiteurs et étudiant·e·s disponible (places limitées).

👉 Consulte le plan officiel du campus pour te repérer facilement.





SE REPÉRER

Services et infrastructures

👉 Repas, sport, bibliothèque... voici tout ce dont tu peux profiter sur place.

Cafétéria — sandwicherie

- 📍 Bâtiment 5 — Avenue Émile Gryzon 1, 1070 Anderlecht
Repas à prix démocratiques pour les détenteur·rice·s de la carte étudiante.
- 🕒 Ouvert de 11h30 à 13h45

Auditorium Jacques Brel

- 📍 Bâtiment 6 – Auditorium Jacques Brel
Salle de spectacle et de concerts
- 🌐 www.auditoriumjbrel.ceria.brussels

Bibliothèque du CERIA

- 📍 Bâtiment 4A, 2e étage — Avenue Émile Gryzon 1, 1070 Anderlecht
- 🌐 www.bibliothequeceria.be

Piscine

- 📍 Bâtiment 7– 51, rue des Grives, 1070 Anderlecht
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h — 19h | Samedi : 9h — 17h
- 💶 Tarif étudiant·e·s : 1,30 €

Salle de sport et dojo

- 📍 Bâtiment 7– 51, rue des Grives, 1070 Anderlecht

Salle omnisports

- 📍 16, Sentier de la Drève, 1070 Anderlecht

SE REPÉRER

Accéder à l'ESAC

- ⚠ Le bâtiment de l'ESAC (8B) est ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 20h30.



Règles de vie dans le bâtiment

⚠ Seul·e·s les membres du personnel enseignant, technique et administratif, les étudiant·e·s régulièrement inscrit·e·s, les stagiaires et les participant·e·s à des activités prévues par convention peuvent accéder aux locaux de l'école.

🚫 Tout le campus est non-fumeur.

🚫 Aucun vélo, trottinette ou matériel roulant n'est autorisé à l'intérieur du bâtiment (à l'exception des dispositifs PMR). Des emplacements vélo dédiés se trouvent à l'extérieur, face à l'entrée.

S'INSCRIRE À L'ESAC

Démarches administratives

👉 Toutes les démarches essentielles pour démarrer ton année en toute sérénité.

Dès ton admission à l'école, tu devras effectuer une série de démarches administratives. Le secrétariat étudiant est là pour t'accompagner et répondre à tes questions.

Horaires d'ouverture du secrétariat

Le secrétariat (5e étage de l'ESAC) est ouvert du lundi au vendredi aux horaires suivants:



8h00 — 8h30

10h30 — 10h45

12h45 — 14h00

ou sur rendez-vous

✓Check-list de ton inscription

- Verser l'acompte de 50 € (au plus tard le 31 octobre)
- Remettre les documents demandés par le secrétariat

+ Pour les étudiants non Belges:

- T'inscrire à une mutuelle (rdv avec Partenamut en début d'année)
- Trouver un logement (kot, colocation, studio ou appartement) où tu peux te domicilier

S'INSCRIRE À L'ESAC

Affiliation à la mutuelle

👉 Assurer ta santé, toute l'année!

En Belgique, chaque étudiant·e doit être affilié·e à une mutuelle (organisme assureur de santé). Il s'agit d'une étape obligatoire pour être couvert·e et remboursé·e sur tes soins de santé.

Cette affiliation te permet de :

- bénéficier du remboursement partiel de tes soins de santé (consultations médicales, médicaments, hospitalisation)
- avoir accès à certains services complémentaires (prévention, soutien psychologique, etc.)
- être en ordre vis-à-vis de la sécurité sociale étudiante.

Pas encore affilié.e? L'ESAC t'accompagne!

L'ESAC collabore avec Partenamut pour accompagner les étudiant·e·s internationaux et nouveaux arrivants. Un rendez-vous avec notre gestionnaire est prévu pour toi à l'école la semaine de la rentrée. (Infos: partenamut.be). Cette affiliation est gratuite pour les étudiant.es originaires de l'U.E. (sur base de la validité de la carte européenne de sécurité sociale). Les étudiant.es issu.es d'un pays hors Europe doivent s'affilier en tant que résident.e (payant).

Si tu résides en Belgique et que tu es déjà affilié.e à une mutuelle belge (la tienne ou celle de tes parents), tu ne dois pas en changer.



S'INSCRIRE À L'ESAC

Droits d'inscription

👉 Combien coûte ton année scolaire?

Montant des droits d'inscription

Pour les étudiant.e.s issu.e.s de l'UE:

- Années B1 et B2 : 175,01 €
- Année B3 : 227,24 €

Dès la rentrée 2025, pour tout·e nouvel·le étudiant·e issu·e d'un pays hors UE:

- Le montant renseigné ci-dessus + 4175,00 €

Le paiement s'effectue via un virement bancaire (voir ci-dessous)

Tu dois payer l'acompte au plus tard le 31 octobre, et le solde au plus tard le 1er février. Si tu n'es pas en ordre de paiement, tu ne pourras pas présenter les examens ni suivre les cours du second quadrimestre.

Coordonnées à utiliser pour le virement des droits d'inscription

Bénéficiaire : CCF Province — École Supérieure des Arts du Cirque / ESAC

Numéro de compte:

Depuis la Belgique : virement simple

IBAN: BE77 0910 1225 2442

Depuis l'étranger : virement international

Banque : BELFIUS

CODE BIC : GKCCBEBB

IBAN : BE77 0910 1225 2442

Communication à utiliser :

“NOM — PRÉNOM + Inscription ANNÉE (B1, B2, B3)

S'INSCRIRE À L'ESAC

Réduction des droits d'inscription

👉 Comment alléger ma facture?

Réductions possibles des droits d'inscription

Allocation d'études (bourse d'études)

C'est quoi ? Une aide financière octroyée par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui ouvre le droit à la gratuité des droits d'inscription.

Pour qui ? Tout·e étudiant·e issu·e de l'Union Européenne inscrit·e dans une école supérieure de la Fédération Wallonie-Bruxelles et remplissant les conditions d'admission légales.

Comment ? Via une demande annuelle à introduire entre le 8 juillet et le 31 octobre 2025 sur allocations-etudes.cfwb.be.

En cas de demande introduite, envoie ton accusé de réception au secrétariat pédagogique : tu seras dispensé·e du paiement des droits jusqu'à la réponse.

Réduction pour étudiant·e de condition modeste

C'est quoi ? Une réduction des droits d'inscription pour les étudiant·e·s répondant à certains critères sociaux.

Pour qui ? Les étudiant·e·s dont les parents vivent et paient leurs impôts en Belgique.

Comment ? Renseignements complémentaires à obtenir auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Allocations familiales pour étudiant.e.s

C'est quoi ? Une aide financière destinée à soutenir les étudiant·e·s pendant leurs études.

Pour qui ? Tou·te·s les étudiant·e·s belges de moins de 25 ans

Comment ? Démarches et informations disponibles auprès de Famiris Bruxelles (www.famiris.brussels)

S'INSCRIRE À L'ESAC

Règlement des études et assiduité

👉 Les règles de présence et d'évaluation à bien connaître pour éviter les mauvaises surprises.

Règlement des études

En tant qu'étudiant.e, tu es censé.e avoir pris connaissance du Projet pédagogique de l'école ainsi que du Règlement des études qui explicitent l'organisation des études supérieures à l'Esac. Le Règlement reste disponible et téléchargeable sur le site web de l'Esac (<https://www.esac.be/choisir-lesac>)

Régularité dans la participation

Toutes les activités d'apprentissage à l'Esac sont obligatoires. Tu te dois à toi-même et aux autres étudiant.e.s de ta promotion d'être régulier.ère. Ta présence à chaque activité d'apprentissage sera enregistrée au moyen d'une fiche d'émargement. Tu dois y apposer ta signature et y indiquer ton heure d'arrivée en cas de retard. C'est ton pédagogue qui est garant de la fiche et qui la déposera en fin de semaine au secrétariat étudiant. (RE, 7.1).



S'INSCRIRE À L'ESAC

Retard et absences

👉 Les règles de présence et d'évaluation à bien connaître pour éviter les mauvaises surprises.

Retards et absences

Si tu es en retard ou absent.e, n'oublie pas de justifier ton retard ou ton absence dans les 72 heures auprès du Secrétariat étudiant.e : soit par un certificat médical, soit par toute autre justificatif valable (pour connaître la liste des justificatifs valables, réfère-toi au Règlement des études de l'année académique en cours).

Attention: trois retards injustifiés valent une absence injustifiée.

Sanctions pour absences injustifiées

Le Règlement des études (Article 7) détaille les sanctions relatives au cumul des absences injustifiées, qui se traduit sous forme de malus au moment de l'évaluation finale, allant jusqu'à 0/20 si tu dépasses un nombre d'absences injustifiées dans certains cours. Pour rappel, certaines activités d'apprentissage ne prévoient pas de seconde session. Un nombre d'absences trop important pourrait donc invalider ton année. En conséquence, il est indispensable d'y être très régulier.e.

Abandon des études

Si tu décides de quitter l'Esac, tu dois passer au secrétariat pour signer un document d'abandon. Pour que ton année ne soit pas considérée comme une année perdue, il faut signaler ton éventuel abandon avant le 30 novembre.



S'INSCRIRE À L'ESAC

Règlement des études et assiduité

👉 Les règles de présence et d'évaluation à bien connaître pour éviter les mauvaises surprises.

Ce qu'il faut retenir:

- Toutes les activités d'apprentissage à l'ESAC sont obligatoires
- La présence est enregistrée par fiche d'émargement (signature + heure d'arrivée en cas de retard)
- Ton pédagogue est garant de la fiche et la remet chaque semaine au secrétariat étudiant
- Tu dois justifier toute absence ou retard dans les 72 heures auprès du secrétariat étudiant.e (Marie Kaloko – marie.kaloko@esac.be)
- 3 retards injustifiés = 1 absence injustifiée.
- Le cumul d'absences injustifiées entraîne des sanctions (cf. Règlement des études, Article 7), pouvant aller jusqu'à Ø/Ø pour certaines unités d'enseignement.



RESSOURCES ET AIDES

Devenir acteur.ice de sa scolarité

👉 Ici, tu peux avoir un vrai rôle dans la vie de ton école et participer aux décisions.

À l'ESAC, tu es encouragé·e à participer activement à la vie de l'école.

Tu peux :

- te présenter pour faire partie du Conseil étudiant·es, du Conseil de gestion pédagogique, du Conseil d'option ou du Conseil social
- devenir délégué·e de classe
- t'impliquer dans l'organisation de projets ou d'événements
- devenir bénévole: tout au long de l'année, tu seras également sollicité·e pour donner un coup de main bénévole lors de spectacles, auditions ou activités de l'école. Ces missions ne sont pas rémunérées mais défrayées (prise en charge des frais liés à ton implication).

Aide sociale

Une aide financière existe si tu traverses des difficultés. Le Conseil social propose différentes aides financières, selon des critères particuliers (cf. Règlement d'ordre intérieur du Conseil social). Le·la conseiller·ère académique gère le Conseil social.

👉 Pour introduire une demande :

- formulaire disponible sur le site de l'ESAC
- ou via email : virginie.devillers@esac.be

RESSOURCES ET AIDES

Conseil étudiant·es et délégué.es de classe

👉 Ta voix compte: fais entendre tes besoins!

Conseil étudiant.es

Le Conseil étudiant·es représente la voix des étudiant·es dans les différentes instances de l'école : Conseil de gestion pédagogique, Conseil d'option, Conseil social... Chaque année entre le 1er mars et le 30 avril, des élections sont organisées pour en élire les membres.

Délégué·es de classe et Conseils

Dès la rentrée, un.e délégué·e est élu·e dans chaque promotion.

Son rôle :

- représenter la classe
- assurer le relais entre les étudiant·es de sa promotion, les pédagogues et l'administration au sujet de questions ou de préoccupations communes
- transmettre les besoins et les difficultés rencontrés.

La FEF (Fédération des étudiant·es francophones)

Le Conseil étudiant·es de l'ESAC est en lien avec la FEF, qui est la principale organisation représentative des étudiant·es en Fédération Wallonie-Bruxelles (fef.be). La FEF défend les droits des étudiant·es (logement, mobilité, droits d'inscription, allocations d'études, lutte contre les discriminations) et peut t'accompagner en cas de problème. Elle offre aussi un espace de réflexion et d'action collective pour une éducation plus équitable.

RESSOURCES ET AIDES

Lutte contre le harcèlement

👉 Pour des espaces d'apprentissage sûrs

Charte “vers un cadre sûr à l'ESAC”

La pédagogie de l'ESAC implique souvent le corps et l'intime, ce qui peut générer des situations ambiguës ou des abus de pouvoir.

Pour prévenir cela, l'école a adopté une Charte vers un cadre sûr, intégrée au Règlement des études. Elle définit la politique de l'école en matière de sécurité, de bien-être et de respect mutuel.

👉 Tu es invité·e à la lire attentivement.

SafESA: Un dispositif confidentiel et gratuit pour prévenir et agir face au harcèlement et aux discriminations

SafESA est un projet soutenu par le Pôle académique de Bruxelles et initié par les Écoles supérieures des arts bruxelloises. Cette cellule promeut une culture du consentement et propose un soutien psychologique gratuit, confidentiel et individuel pour toute personne concernée par :

- le harcèlement,
- les discriminations,
- les violences sexistes et/ou sexuelles.

Les rendez-vous se tiennent en dehors des écoles, dans des lieux neutres et discrets. Si les horaires ne conviennent pas, SafESA propose des alternatives.

- 💡 Permanences avec Marcella Scimè, psychologue spécialisée :
- Schaerbeek (quartier Meiser) : mardi 13h–17h et jeudi 13h–17h
 - Saint-Gilles (quartier Ma Campagne) : mardi 14h–18h et vendredi 13h–17h

👉 Contact : safesa@poleacabruxelles.be





VIE PRATIQUE

Se loger à Bruxelles

👉 Trouve le plan logement qui correspond à ton budget et à ton mode de vie.

Quel loyer pour quel type de logement ?

- Kot étudiant·e (chambre meublée en colocation) : entre 400 € et 600 € par mois
- Studio privé : à partir de 600 € par mois
- Colocation (appartement partagé) : entre 450 € et 700 € par mois

Garanties et charges

- Garantie locative : prévoir environ deux mois de loyer en dépôt
- Charges mensuelles (eau, gaz, électricité) : 100 € à 250 € en moyenne
- Internet et téléphone : prévoir un budget supplémentaire (30—60 €/mois selon opérateur)

Où chercher ton logement ? Quelques pistes:

- MyKot — Plateforme logement étudiant à Bruxelles, gérée par la Plateforme Logement Étudiant (PLE). Plus de 4 000 annonces vérifiées : mykot.be.
- A.I.S.E. (Agence Immobilière Sociale Étudiante) — Propose des logements 25 à 40 % en dessous du marché pour étudiant·e·s à revenus modestes : aise-svks.brussels
- PLE (Plateforme Logement Étudiant·e) — Info et médiation juridique en cas de conflit locatif : ple.brussels
- Bruxelles Logement (informations officielles sur le logement en Région bruxelloise) : logement.brussels
- SLRB — Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (logement social) : slrb.brussels

Pour réduire tes coûts de transport, tu peux chercher un logement proche de l'ESAC – de plus, les prix des loyers sont généralement plus abordables à Anderlecht.



VIE PRATIQUE

Se déplacer à Bruxelles

👉 À Bruxelles, tu as l'embarras du choix pour bouger facilement et à petit prix.

Transports en commun (bus, tram, métro)

La STIB (Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles) est l'opérateur principal à Bruxelles pour les métro, tram et bus. Le réseau est dense, avec certaines lignes de nuit (Noctis) disponibles en fin de semaine. Elle propose des abonnements avantageux pour les moins de 24 ans.

Tarif des abonnements STIB

Tu as entre 18 et 24 ans et tu es domicilié·e·s à Bruxelles:

Tu bénéficies automatiquement d'un abonnement STIB à 12 € par an, sans justificatif requis.

Si tu n'es pas (ou pas encore) domicilié·e·s à Bruxelles, une attestation scolaire est nécessaire pour obtenir l'abonnement à 12 € par an. Tu peux la demander au secrétariat de l'ESAC.

Option Brupass scolaire (56 €/an)

Cette formule te permet d'étendre ton abonnement à l'ensemble des réseaux de transports belges (STIB, TEC, De Lijn et SNCB).

Tu es BIM (Bénéficiaire d'intervention majorée) :

Si tu bénéficies du statut BIM, l'abonnement STIB est encore plus avantageux : 8,10 €/mois ou 85 €/an. ([STIB – MIVB](#))

Carte MOBIB: ton sésame transport

La carte MOBIB est la carte à puce sans contact utilisée pour charger tes abonnements (STIB, Brupass, etc.) sur tous les réseaux publics belges (STIB, SNCB, TEC, De Lijn). Tu peux la recharger en ligne via Go, aux bornes GO dans les stations, ou en points de vente STIB.





VIE PRATIQUE

Se déplacer à Bruxelles

Vélos et trottinettes partagés

Villo! (vélo partagé)

Abonnement mensuel à 4,5 €. Idéal pour les déplacements courts et réguliers.

Trottinettes Bolt

Offre une réduction de 50 % pour les étudiant·e·s (vérifie les modalités en ligne).

Acheter un vélo d'occasion

Des bourses à vélo d'occasion sont organisées régulièrement à Bruxelles: renseigne-toi sur www.cyclo.brussels

Ateliers participatifs et réparations de vélo à moindre coût

- Ateliers de la rue Voot (Ixelles, Boitsfort, Auderghem) : atelier participatif sans rendez-vous pour apprendre à réparer son vélo. (voot.be)
- Cycloperativa (quartier Anneessens) : utilisation gratuite des outils; pièces d'occasion à petits prix; principe du « prix libre ». (cycloperativa.org)
- CyCLO : ateliers vélo dans plusieurs gares (Bourse, Bockstael...) avec services accessibles. (cyclo.org)
- Pro Velo : conseil pour choisir un vélo (classique, cargo, électrique), ateliers et vélo-école. (provelo.org)
- Ateliers Solbosch / Roue Libre (ULB) : atelier participatif sur le campus ULB (Ixelles) (rouelibre.be)



VIE PRATIQUE

Se nourrir à Bruxelles

👉 Bien manger sans exploser ton budget, c'est possible !

Prendre soin de ton corps est essentiel, mais mieux se nourrir ne devrait pas peser sur ton budget. Voici des pistes pour bien manger à moindre coût, local, durable et solidaire :

👉 J'ai un budget très limité

- **Épicerie sociale du CERIA** : sur présentation de ta carte étudiant.e ESAC, tu peux accéder à un panier alimentaire pour 5 €. Distribution chaque lundi à 14h (juste avant la reprise des cours à 14h30).
- **Marchés locaux** : Marché Clémenceau ou de la Gare du Midi, tous deux le dimanche matin. En fin de marché, certains stands proposent des invendus ou des produits légèrement abîmés à prix réduits, voire gratuits.
- **Apps anti-gaspillage** :
 - **Too Good To Go** : tu récupères des « surprises » alimentaires à tarif réduit auprès de commerçants.
 - **Happy Hours Market** : articles à moitié prix, disponibles via points de retrait dans Bruxelles.
- **Frigos solidaires** : composés à l'initiative citoyenne, ils permettent de récupérer des invendus encore frais.
 - Les CAGETTES — Ixelles (Rue Akarova 21 bis)
 - FREE-GO — Schaerbeek (Bd Lambermont 44)
 - OPEN FREE-GO — Uccle (Chée d'Alsemberg 1065), tél.: 02 368 48 17
 - SHARE FOOD — Saint-Gilles (Rue Arthur Diderich 34/35), tél. : 0495 559 932 ou 0498 741 218
 - OPÉRATION THERMOS — Rue du Canal 12, 1000 Bruxelles (frigo@operatiothermos.be)





VIE PRATIQUE

Se nourrir à Bruxelles

👉 Bien manger sans exploser ton budget, c'est possible !

🥕 J'ai un budget moyen ou je recherche des produits de qualité

- **Marché bio Les Tanneurs** : intégré au projet BE HERE (village durable cours de yoga, réparation vélo, épicerie éthique...) be-here.be.
- **The Barn** : chaîne de magasins bio à prix accessibles, orientée développement durable.
- **Biovrac** : produits en vrac, saisonniers, de qualité à tarifs raisonnables.

Le bon plan: cuisiner en collectif

Mutualiser les achats entre colocataires, voisins ou ami.es permet d'accéder à de meilleurs produits, en plus grande quantité, et à moindre frais.

Feed the Culture: prendre soin des artistes

Feed the Culture est une épicerie sociale destinée aux travailleurs-euses cultur·elles (étudiant·e·s inclus·e·s) à la recherche de soutien alimentaire. Le coût est de 1€ par personne.

L'association propose également un programme de santé mentale, accessible aux étudiant·e·s du secteur culturel, à partir de 2,5€/séance.

Renseignements et inscription: www.feedtheculture.org



VIE PRATIQUE

Se soigner à Bruxelles

- 👉 Reste en forme en découvrant les mutuelles, maisons médicales et soutiens proches de l'école.

Comprendre le système de soins de santé en Belgique

La Belgique dispose d'un système de santé public-privé mixte, financé par la sécurité sociale (via l'INAMI). Pour bénéficier de ce système, tu dois être affilié à une mutuelle. La mutuelle gère ton dossier et rembourse une partie de tes soins (médecins, médicaments, hospitalisation, kiné...) Tu es libre de choisir ton médecin, ton hôpital ou ta maison médicale. Il existe aussi des centre de planning familial qui offrent un accès simple et abordable aux soins liés à la santé sexuelle, mais aussi du soutien psychologique, social et juridique.

Maisons médicales

Les maisons médicales sont des centres pluridisciplinaires où la consultation est prise en charge forfaitairement via la mutuelle. On y propose des soins de première ligne (médecin généraliste, soins infirmiers, kinésithérapie) à coût réduit.

Comment ça marche ?

- L'accès se fait sur inscription (obligatoire)
- Une fois inscrit.e, toutes tes consultations de médecine générale y sont gratuites (forfait payé via ta mutuelle)
- Tu t'engages à consulter en priorité l'équipe soignante de ta maison médicale (sauf urgence/indisponibilité)
- **⚠ Si tu consultes ailleurs, il se peut que tes soins ne soient pas remboursés! Renseigne-toi bien avant de consulter.**



VIE PRATIQUE

Se soigner à Bruxelles

Quelques maisons médicales proches de l'ESAC

- Maison Médicale Bizet — Bergensesteenweg 934/940
 - ☎ 02/411.24.21
- Maison Médicale Pehlimed — Chaussée de Mons 984
 - ☎ 02/521.14.85 — info@pehlimed.be — pehlimed.be
- Maison Médicale Parc Astrid — Avenue du Roi-Soldat 102
 - ☎ 02/520.52.25 — info@mediparcastrid.be — mediparcastrid.be
- Maison Médicale Saint-Guidon — Avenue Paul Janson 44
- Maison Médicale d'Anderlecht — Avenue Clémenceau 98
 - ☎ 02/521.30.44 — info@mmanderlecht.be — mmanderlecht.be
- Maison Médicale HELIX — Rue Chant d'Oiseaux 89
 - ☎ 02/522.74.54 — helix.be
- Maison Médicale Perspective — Rue Alexandre Pierrard 3
 - ☎ 02/526.55.50 — info@mmperspective.be — mmperspective.be





VIE PRATIQUE

Se soigner à Bruxelles

Santé sexuelle : bienvenue au planning familial

Un centre de planning familial est un lieu qui propose un accueil, une écoute et un accompagnement pour toutes les questions liées à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Tu y trouveras toutes sortes de services et de consultations, notamment médicales, psychologiques, sociales et juridiques.

L'accueil y est gratuit et confidentiel.

Quelques centres proches de l'ESAC

- Centre de planning familial du Midi — Rue du Chimiste 34–36 bte 5
— ☎ 02/511.38.38 — cpfmidi.be
- Aimer à l'ULB (site Erasme) — Route de Lennik 806
— ☎ 02/555.49.45 — aimeralulb.be

Pour trouver le centre le plus proche de toi : monplanningfamilial.be





VIE PRATIQUE

Se soigner à Bruxelles

Santé mentale et bien-être étudiant

L'Antenne santé et bien-être du CERIA propose une écoute psychologique gratuite directement sur le campus. Elle pilote aussi le projet "TKT je gère" pour la prévention et l'accompagnement liés aux consommations (alcool, tabac, cannabis, écrans).

La cellule SafESA propose également un soutien psychologique gratuit, confidentiel et individuel pour toute personne concernée par le harcèlement, les discriminations, et les violences sexistes et/ou sexuelles (voir section "Lutte contre le harcèlement").

Santé mentale : quelques contacts directs

- Antenne santé CERIA — Emilie Englebert (eenglebert@spfb.brussels)
- SafESA — safesa@poleacabruxelles.be
- SSM Anderlecht — 02/522.62.26 (Rue des Mégissiers 12)
- Ligne Télé-Accueil — 107 (24h/24)
- Ligne prévention suicide — 0800 32 123





VIE PRATIQUE

Sortir et se cultiver à Bruxelles

👉 Bruxelles est une ville riche de propositions artistiques et culturelles pour tous les goûts et tous les budgets ! Cinéma, concerts, théâtre, cirque, sport, musées, street art... Explore cette sélection et découvre comment profiter d'événements gratuits ou de billets de dernière minute.

Cirque & Arts de la rue

- École de Cirque de Bruxelles — Rue Picard 3, 1000 Bruxelles
- Ateliers, stages, formations professionnelles — ecbru.be
- UP — Circus & Performing Arts — Rue Osseghem 50, 1080 Molenbeek
- Résidences, créations, programmation solidaire — upupup.be
- Latitude 50 (hors Bruxelles) — Place de Grand-Marchin 3, 4570 Marchin
- Pôle cirque et arts de la rue — latitude50.be
- HOPLA Festival — avril, gratuit, dans l'espace public bruxellois
- Spectacles de cirque en plein air — hopla.brussels
- L'Argonne — Rue de l'Argonne 37, 1060 Saint-Gilles
- Lieu associatif hybride (cirque, arts vivants, ateliers) ouvert aux jeunes artistes
- Les Halles de Schaerbeek — Rue Royale-Sainte-Marie 22, 1030 Schaerbeek
- Centre culturel pluridisciplinaire accueillant cirque contemporain, arts de la rue et spectacles internationaux — halles.be

Bon plan: Aires Libres

Aires Libres est une plateforme dédiée aux arts de la rue et espaces publics en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle propose de la mise en réseau, des ressources et l'agenda des compagnies et festivals

www.aireslibres.be





VIE PRATIQUE

Sortir et se cultiver à Bruxelles

Théâtre engagé & jeune création

Théâtre de la Vie — Rue Traversière 45, 1210 Saint-Josse
“Pay What You Can” — jeune création — theatredelavie.be

La Balsamine — Avenue Félix Marchal 1, 1030 Schaerbeek
Danse contemporaine & émergente — balsamine.be

Théâtre Océan Nord — Rue Vandeweyer 63, 1030 Schaerbeek
Théâtre engagé, expérimentation — oceannord.org

Les Riches-Claires — Rue des Riches Claires 24, 1000 Bruxelles
Théâtre, danse, musique — lesrichesclaires.be

Le Poche Théâtre — Rue du Fort 70, 1060 Saint-Gilles
Théâtre engagé, social et politique — poche.be

Théâtre Varia — Rue Gray 145, 1050 Ixelles
Création contemporaine, focus diversité — varia.be

Théâtre le Rideau de Bruxelles — Rue Goffart 7a, 1050 Ixelles
Lieu emblématique de la création contemporaine — lerideau.brussels

Théâtre des Tanneurs — Rue des Tanneurs 75, 1000 Bruxelles
Programmation jeune et internationale — lestanneurs.be

Les Briggittines — Centre d’Art contemporain du Mouvement — Petite Rue des Briggittines 1, 1000 Bruxelles
Création chorégraphique, performances contemporaines — briggittines.be

Studio Thor — Avenue Voltaire 80, 1030 Schaerbeek
Danse contemporaine, ateliers et recherche — thor.be





VIE PRATIQUE

Sortir et se cultiver à Bruxelles

Grands lieux traditionnels

Théâtre Royal de Toone — Rue du Marché aux Herbes 66, 1000 Bruxelles

Marionnettes traditionnelles — toone.be

Cirque Royal — Rue de l'Enseignement 81, 1000 Bruxelles

Grande salle, concerts et spectacles — cirqueroyalbruxelles.be

Théâtre Royal du Parc — Rue de la Loi 3, 1000 Bruxelles

Répertoire classique et contemporain dans un cadre prestigieux — theatreduparc.be

Cinéma accessible

❖ Cineville Pass

18,50 €/mois pour les -26 ans.

Accès illimité aux cinémas indépendants : Cinematek, Flagey, Nova, Palace, Vendôme...

👉 cinevillepass.be

🎬 Cinematek

Films classiques & contemporains.

Tarif étudiant·e : 3 €.

👉 cinematek.be





VIE PRATIQUE

Sortir et se cultiver à Bruxelles

Musées & galeries

Près de l'ESAC (Anderlecht / Forest)

- Musée Maison Érasme & Béguinage, rue du Formanoir 31 — gratuit le 1er dimanche du mois et pour les résident·e·s d'Anderlecht
- Escale du Nord, centre culturel polyvalent (Rue du Chapelain 1)
- TICTAC Art Centre, art contemporain & performances (Rue Émile Carpentier 34)
- WIELS, centre d'art contemporain (Avenue Van Volxem 354) — gratuit pour les étudiant·e·s en art
- Le BRASS, centre culturel (Avenue Van Volxem 364)
- Hall of Fame — Neerpède (Anderlecht) : fresques monumentales de street art sous le périphérique (ring)

Au centre-ville (1000) :

- ARGOS, arts audiovisuels — contribution volontaire (Rue du Chantier 13)
- Art et marges musée, art outsider (Rue Haute 314) — 3 € / gratuit 1er dimanche visit.brussels
- BOZAR, institution multiculturelle (Rue Ravenstein 23)
- Centrale for Contemporary Art, art visuel contemporain — 4 € étudiant·e visit.brussels
- Musées Royaux d'Art et d'Histoire, vastes collections au Parc du Cinquantenaire
- Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique — 3 € (19—25 ans), gratuit 1er mercredi après-midi
britishschool.be +2climbingfacts.com+2
- Parcours Street Art : découvrir la ville à travers ses nombreuses fresques en plein air — parcoursstreetart.brussels





VIE PRATIQUE

Sortir et se cultiver à Bruxelles

Musées & galeries

Autres communes :

- Maison des arts de Schaerbeek, arts visuels contemporains — gratuit
- Botanique, centre culturel & concerts (Rue Royale 236) — 3€ étudiant·e
- ... Et beaucoup d'autres à découvrir sur
<https://www.bruxelles.be/culture>

Bons plans culture

 USE-IT Brussels — Office info pour jeunes (Quai à la Houille 9B, 1000 Bruxelles)

★ Lieux gratuits — Grand-Place, festivals de quartier, street art, expositions plein air...<https://be.brussels/fr/loisirs-evenements-sports/les-loisirs-gratuits/musees-gratuits>

 Nocturnes — Chaque printemps (mars à avril), les Nocturnes permettent de découvrir les musées bruxellois gratuitement entre 18h et 22h, avec visites guidées, ateliers, performances...
<https://nocturnes.brussels/fr/>

 Last-Minute Tickets — via visit.brussels





VIE PRATIQUE

Sortir et se cultiver à Bruxelles

Sports & bien-être

Salles de sport

- JIMS Fitness (plusieurs sites) : dès 14,99 €/mois.
- Stadium (Schaerbeek, Molenbeek) : piscine, escalade, squash, sauna.

Escalade & bloc

- Le Camp de Base (Ixelles)
- À bloc (Meiser)
- Brussels Monkeys Climbing (Centre)
- Evolution Verticale (Woluwe-Saint-Lambert)
- Petite Île (Anderlecht, Rue de la Petite Île 1A) : 12,50 € / 10,50 € étudiant·e, abo dès 60 €/mois

Sports nautiques

- Sport Nautique Universitaire — Quai des Usines 20, 1000 Bruxelles
- Cercle des Régates de Bruxelles — Quai de Veeweyde 65, 1070 Anderlecht





F.A.Q

Foire Aux Questions

👉 Tu as une question sur le fonctionnement de l'ESAC ? La réponse se trouve probablement ici !

Relations et conflits

Que faire si...

J'ai un problème avec un·e enseignant·e ou un·e étudiant.e ?

Ne reste pas seul·e avec ton problème !

Tu peux :

engager un dialogue direct (seul·e ou accompagné·e) avec le·la personne concerné·e

interpeller le·a conseiller·ère académique

(virginie.devillers@esac.be) ou, si nécessaire, la direction.

Je rencontre un problème grave (harcèlement, discrimination, violence,...) ?

Prends rendez-vous immédiatement avec la direction (par mail ou téléphone). La direction analyse la situation et prend les mesures adéquates, par ex te met en contact avec les personnes ressources (SafeESA, cellule santé, planning familial...)

Difficultés financières

Que faire si j'ai des difficultés financières ?

Adresse une demande au Conseil social via le Conseil académique (virginie.devillers@esac.be). Les demandes sont traitées anonymement. La demande peut être introduite plusieurs fois durant l'année scolaire.





F.A.Q

Foire Aux Questions

Présences, retards et absences

Que faire si...

j'arrive en retard à une activité d'apprentissage ?

Signale-toi à l'enseignant·e sans perturber le cours. Veille à remplir la feuille d'émargement correctement, n'oublie pas d'aller au secrétariat étudiant.es (Marie Kaloko) pour y déposer ton justificatif le plus vite possible (au plus tard dans les 72 heures). C'est ta.ton enseignant.e qui te signifiera, selon le contexte, si tu peux participer ou non à l'activité d'apprentissage et selon quelles modalités (actif.ve ou spectateur.i.ce).

je dois quitter le cours avant l'heure prévue ?

Dans la mesure du possible, essaie d'éviter ce genre de situation qui perturbe le bon déroulement du cours. Si tu ne peux faire autrement, préviens ton.ta enseignant.e (au plus tard au début du cours) et justifie ton départ auprès du secrétariat étudiant.es.

je suis malade ?

Préviens dès que tu le peux le secrétariat étudiant.es (marie.kaloko@esac.be). Dépose un certificat médical ou tout justificatif probant auprès du secrétariat étudiant.es **dans les 72h**.

Je dois m'absenter pour un rendez-vous administratif ?

Préviens ton·ta enseignant.e ET le secrétariat au préalable. Demande une preuve ou attestation de ta visite à l'administration communale. Fournis ce justifica de ton absence auprès du secrétariat des étudiant.es dans les 72h.



F.A.Q

Foire Aux Questions

Présences, retards et absences

Que faire si un·e professeur·e est absent·e ?

Absence prévue de l'enseignant.e : tu es en autonomie programmée
→ présence obligatoire et enregistrement via fiche d'émargement (au secrétariat étudiant.es).

Absence imprévue : rends-toi au secrétariat étudiant.es pour notifier la situation.

Que faire si je veux suivre un stage externe à l'école ?

Contacte le.a Conseiller.ère académique (virginie.devillers@esac.be), par mail, ou en prenant rendez-vous. Iel t'expliquera le cadre, les possibilités et la marche à suivre.

Bien-être et soutien psy

Que faire si j'ai besoin d'un soutien psychologique ?

Contacte la cellule SafeESA : cellule.safesa@gmail.com

Ou l'antenne santé & bien-être du CERIA : Emilie Englebert (eenglebert@spfb.brussels).

→ Consultations gratuites, confidentielles.



F.A.Q

Foire Aux Questions

Aide juridique

Que faire si j'ai un problème d'ordre juridique ?

Contacte la FEF (Fédération des Étudiants Francophones) : fef.be → Défense des droits, conseils juridiques, logement, financement, droits sociaux.

Tu peux aussi consulter un planning familial, qui offre un service social et juridique gratuit.





F.A.Q

Foire Aux Questions

Urgences et Sécurité

Que faire en cas d'accident?

Accident grave:

Appelle immédiatement le 112.

Préviens le poste de garde : 02/526.71.01 ou 0492/74.14.19.

Préviens l'infirmière : 02/526.71.00 ou 0479/79.17.70.

Préviens la Direction.

Cherche de l'aide auprès d'un secouriste ESAC (Silvia Ubieta, Sylvain Honorez, Reynaldo Rampersad).

Incendie, fuite de gaz, blocage ascenseur...:

Appelle le 112.

Contacte la porterie : 02/526.71.01.

Alerte les équipiers de première intervention ESAC : Isabelle Simon, Axel Seeuws, Jean-François Keller (0486/36.36.58).

Agression physique ou problème de sécurité sur le campus:

Contacte les appariteurs : 02/526.71.56

Informe les gardiens : 02/526.71.01 (ils alertent les appariteurs par radio)

Accident bénin:

Rends-toi au dispensaire

Ou appelle l'infirmière (02/526.71.00 / 0479/79.17.70) -Permanence : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30





UNE URGENCE?

Tous les numéros utiles

Numéros d'urgence (24/7)

- 112 — Urgence générale (ambulance, pompiers, police)
- 101 — Police
- 100 — Pompiers et aide médicale urgente
- 1722 — Pompiers (interventions non urgentes, tempêtes/inondations)

Santé & aide médicale

- 1733 — Médecin de garde
- 0903 99 000 — Pharmacie de garde
- 02 524 98 89 — Dentiste de garde
- 070 245 245 — Centre Antipoisons

Soutien psychologique & violences

- 0800 32 123 — Prévention suicide (gratuit, anonyme)
- 107 — Télé-Accueil (écoute 24/7)
- 1712 — Violences, abus, maltraitance enfants
- 0800 30 030 — Violences conjugales (ecouteviolencesconjugales.be)
- 0800 98 100 — SOS Viol ([chat en ligne](#))
- 02 535 45 42 — CPVS Bruxelles (UMC Saint-Pierre, violences sexuelles)
- cpvs@stpierre-bru.be

Autres urgences

- 116 000 — Enfants disparus (Child Focus)
- 105 — Croix Rouge

Dépannage

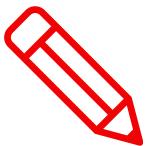
- 078 178 178 — Touring
- 078 15 15 61 — VAB

Hôpitaux proches

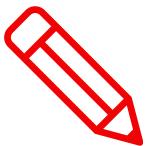
- Hôpital Erasme (Anderlecht) — 02 555 34 02
- Hôpital Saint-Pierre (Centre) — 02 535 40 60

Urgences sur le campus ESAC

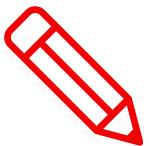
- Poste de garde : 02 526 71 01 — Urgences : 0492 74 14 19
- Infirmière : 02 526 71 00 — Gsm : 0479 79 17 70 (lu—ve 8h30—16h30)
- Sécurité (appariteurs) : 02 526 71 56
- Responsable technique : Jean-François Keller — 0486 36 36 58
- Secouristes : Silvia Ubieta, Sylvain Honorez, Reynaldo Ramperssad



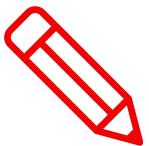
NOTES



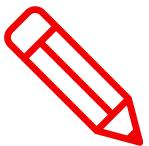
NOTES



NOTES



NOTES



NOTES

